

## **Marché à procédure adaptée relatif à la location-maintenance de fontaines à eau pour plusieurs sites de l'IGN**

### **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) lance une consultation afin de choisir un prestataire de location et maintenance de fontaines à eau pour équiper ses deux sites franciliens et neuf sites de province.

Pour candidater, vous devez :

- Remplir l'acte d'engagement (formulaire ATTRI 1) ;
- Remplir le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Fournir un mémoire technique détaillant les éléments mentionnés dans l'annexe technique ;
- Remplir les formulaires DC1 et DC2, et si besoin le formulaire DC4 ;
- Joindre un relevé d'identité bancaire ;
- Renvoyer l'ensemble par voie électronique via la plateforme PLACE accessible via le lien suivant <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les propositions doivent être remises avant le **Mercredi 28 mai 2025 à 12 heures (heure de Paris)**.

Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les mêmes délais à l'adresse suivante :

**Institut national de l'information géographique et forestière**

Service des achats et marchés  
Bâtiment A – pièce 278  
73 avenue de Paris - 94165 Saint Mandé Cedex

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Pour chaque lot, les propositions seront évaluées et classées en tenant compte des critères suivants :

- 1. Prix 55 %**
- 2. Valeur technique 35 %**
  - a. *Modalités d'assistance, de maintenance et de dépannage 20 %*
  - b. *Consommation électrique des fontaines à eau proposés 10 % (consommation horaire du groupe froid et du groupe chaud en fonctionnement par type de fontaines)*
  - c. *Mesures en faveur du développement durable et des considérations sociales 5 % (gestion des déchets, recyclage/reconditionnement, moyens de transport, optimisation des tournées, insertion, promotion de l'égalité femmes/hommes, ..)*
- 3. Délais 10 %**
  - a. *Délai d'interventions liées à la maintenance corrective (dysfonctionnements...) 5 %*
  - b. *Délai de remplacement d'un équipement hors-service 5 %*

Les soumissionnaires seront notés en fonction de leurs propositions sur chacun des critères mentionnés ci-dessus. Une négociation pourra être menée avec les deux candidats arrivés premier au classement à l'issue de l'analyse de l'offre.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les candidats doivent utiliser la plateforme de dématérialisation de l'IGN accessible via le lien <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

En cas de difficulté, vous pouvez adresser un courriel à [marches-publics@ign.fr](mailto:marches-publics@ign.fr)